



HOME LOAN SFH

LA BANQUE POSTALE HOME LOAN SFH

Rapport Financier Semestriel

30 juin 2015

Sommaire

Rapport semestriel d'activité.....	3
COMPTES INTERMEDIAIRES RESUMES - Normes IFRS - 30 juin 2015	6
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle.....	31
ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	33

Rapport semestriel d'activité

Au 30 juin 2015

1. Faits marquants du 1 ^{er} semestre 2015	4
2. Présentation des comptes semestriels établis conformément aux normes françaises	4
3. Présentation des comptes semestriels établis conformément aux normes IFRS.....	5
4. Perspectives pour le second semestre 2015	5

Information : Les comptes au 30 juin 2015 sont les deuxièmes comptes intermédiaires établis par La Banque Postale Home Loan SFH.

1. Faits marquants du 1^{er} semestre 2015

Depuis le début de l'année les faits marquants de La Banque Postale Home Loan SFH sont les suivants :

- le 21 janvier dernier, la Société a procédé à un placement privé (EMTN) de 50 M€, à taux fixe sur 25 ans à 1.379%, au format hard bullet, remplacé auprès de LBP à 1.393%;
- le 2 avril dernier, le nouveau prospectus de base a obtenu le visa de l'AMF. Celui-ci intègre les différentes mises à jour et nouveautés, par mis lesquelles notamment :
 - o ajout du format soft-bullet ;
 - o ajout des structures multi-phases vanilles :
 - o ajout d'un facteur de risque relatif aux remboursements anticipés sur le portefeuille de prêts à l'habitat
 - o l'évolution de la gouvernance au sein de la Société
- le 14 avril dernier, la Société a procédé à une émission publique de 500 M€, à taux fixe sur 7 ans à 0.175%, au format soft bullet, remplacé auprès de LBP à 0.189%;
- le 20 mai dernier, la Société a procédé à un placement privé (EMTN) de 50 M€, à taux fixe sur 25 ans à 1.311%, au format hard bullet, remplacé auprès de LBP à 1.325%;
- le 27 mai dernier, la Société a procédé à un placement privé (NAMENS) de 15 M€, à taux fixe sur 20 ans à 1.275%, au format hard bullet, remplacé auprès de LBP à 1.289%;
- le 25 juin dernier, la Société a procédé à un placement privé (EMTN) de 50 M€, à taux fixe sur 24 ans à 1.783%, au format hard bullet, remplacé auprès de LBP à 1.797%;

Situation des mandats des administrateurs :

Le Conseil d'administration du 18 juin 2015 a coopté Madame Stéphanie Berlioz en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Mathieu Cheula, démissionnaire en raison de son changement d'affectation au sein du Groupe La Banque Postale.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine Assemblée Générale de la Société.

2. Présentation des comptes semestriels établis conformément aux normes françaises

Les comptes semestriels sont établis conformément aux principes généraux applicables en France aux établissements de crédit. La Société a également établi des comptes individuels selon le référentiel IFRS.

Au 30 juin 2015, le résultat brut d'exploitation s'élève à 1,198 M€ et provient essentiellement :

- des intérêts issus du portefeuille d'OAT pour 643 K€ ;
- des intérêts nets issus des émissions sécurisées et prêts collatéralisés pour 1 113 K€, comprenant la marge d'émission (prêt LBP-emprunt marché) pour 324K€ et le remplacement d'une partie des capitaux propres de la Société pour 789 K€ ;
- des charges générales d'exploitation pour 536 K€ correspondant en grande partie aux prestations de service facturées par La Banque Postale (353 K€).

Le résultat courant avant impôt s'inscrit au même niveau que le résultat brut d'exploitation, en l'absence de provision.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 400 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice de 798 K€.

Au 30 juin 2015, le total du bilan de la société s'élevait à 3 070 171 K€ et les capitaux propres à 212 277 K€.

3. Présentation des comptes semestriels établis conformément aux normes IFRS

Afin de faciliter la présentation du programme aux investisseurs étrangers, la Société établit également des comptes individuels selon le référentiel IFRS, à savoir :

Un résultat brut d'exploitation s'élevant à 1 173 K€ et un résultat net après impôt de 773 K€.

4. Perspectives pour le second semestre 2015

La Banque Postale Home Loan SFH continuera au second semestre à participer au financement des éventuels besoins de financement de l'activité crédit de La Banque Postale.

COMPTES INTERMEDIAIRES RESUMES - Normes IFRS - 30 juin 2015

Bilan

(en K€)	Notes	30/06/15	31/12/2014 RETRAITE	31/12/2014 PUBLIE
<u>ACTIF</u>				
Caisse, banques centrales	2.1	14	7	7
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat				
Instruments dérivés de couverture				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Prêts & créances sur les établissements de crédit	2.2	2 977 043	2 345 480	2 345 480
Prêts & créances sur la clientèle				
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2.3	93 086	106 694	106 694
Actifs d'impôts courants				
Actifs d'impôts différés				
Comptes de régularisation & actifs divers	2.4	24	4	4
Actifs non courant destinés à être cédés				
Participation aux bénéfices différée				
Participations mises en équivalence				
Immeubles de placement				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations incorporelles		4	4	4
TOTAL		3 070 171	2 452 189	2 452 189
<u>PASSIF</u>				
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat				
Instruments dérivés de couverture				
Dettes envers les établissements de crédit	2.5		273	273
Dettes envers la clientèle				
Dettes représentées par un titre	2.6	2 857 343	2 239 476	2 239 476
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux				
Passifs d'impôts courants	2.7	66	574	574
Passifs d'impôts différés				
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés				
Comptes de régularisation & passifs divers	2.8	457	333	386
Provisions				
Dettes subordonnées				
CAPITAUX PROPRES		212 305	211 532	211 479
Capital		210 000	210 000	210 000
Prime d'émission et d'apport				
Réserves		127	21	9
RAN		1 405	173	173
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				
Résultat de l'exercice		773	1 338	1 297
TOTAL		3 070 171	2 452 189	2 452 189

Résultat

(en K€)	Notes	30/06/15	30/06/2014 RETRAITE	30/06/2014 PUBLIE
Intérêts et produits assimilés	3.1	25 685	21 706	21 706
Intérêts et charges assimilées	3.1	(23 928)	(20 114)	(20 114)
Commissions (produits)				
Commissions (charges)	3.2	(6)	(1)	(1)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat				
Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente				
Produits des autres activités	3.3	9		
Charges des autres activités	3.3	(26)	(16)	(16)
PRODUIT NET BANCAIRE		1 734	1 575	1 575
Charges générales d'exploitation	3.4	(561)	(503)	(516)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles				
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 173	1 072	1 059
Coût du risque				
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 173	1 072	1 059
Gains ou pertes nets sur autres actifs				
RESULTAT AVANT IMPÔT		1 173	1 072	1 059
Impôts sur les bénéfices	3.5	(400)	(357)	(357)
RESULTAT NET		773	714	701
<i>RESULTAT NON DILUE PAR ACTION ORDINAIRE (en euros)</i>		<i>0.04</i>	<i>0.03</i>	<i>0.03</i>
<i>RESULTAT DILUE PAR ACTION ORDINAIRE (en euros)</i>		<i>0.04</i>	<i>0.03</i>	<i>0.03</i>

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

en K€	30/06/15	30/06/2014 RETRAITE	30/06/2014 PUBLIE
RESULTAT NET	773	714	701
Elements recyclables en résultat			
Ecart de conversion Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente <i>Variation de la réserve de réévaluation</i> <i>Reclassement en résultat</i> <i>Impôts différés</i> Réévaluation des instruments dérivés de couverture <i>Variation de la réserve</i> <i>Recyclage en résultat</i> <i>Impôts différés</i>			
Elements non recyclables en résultat			
Ecart actuariel au titre des régimes à prestations définies Autres variations Impôts différés			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES NETS D'IMPOTS	773	714	701

Tableau de variation des capitaux propres

en K€	Capital (1)	Prime d'émission	Réserves légales, RAN et autres réserves	Gains ou pertes net d'impôts comptabilisés directement en capitaux propres		Résultat	Capitaux propres
				Écarts actuariels	Réserves de conversion, Variation de juste valeur des instruments financiers		
Capitaux propres au 31 Décembre 2012 (N-2)	40	4	(1)	-	-	(3)	40
Augmentation de capital	119 960						119 960
Affectation du résultat N-2		(4)	1			3	
Distribution N-1 au titre du résultat N-2							
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	119 960	(4)	1	-	-	3	119 960
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat 31/12/2013						182	182
Sous-total	-	-	-	-	-	182	182
Autres variations							
Capitaux propres au 31 Décembre 2013 (N-1)	120 000	-	-	-	-	182	120 182
Augmentation de capital	90 000						90 000
Affectation du résultat N-1			182			(182)	-
Distribution N au titre du résultat N-1							-
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	90 000	-	182	-	-	(182)	90 000
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat 31/12/2014 (N)						1 297	1 297
Sous-total	-	-	-	-	-	1 297	1 297
Autres variations							
Capitaux propres au 31/12/2014	210 000	-	182	-	-	1 297	211 479
Augmentation de capital							
Affectation du résultat N-1			1 297			(1 297)	-
Distribution N au titre du résultat N-1							-
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-	-	1 297	-	-	(1 297)	-
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							
Résultat 30/06/2015(N)						773	773
Sous-total	-	-	-	-	-	773	773
Autres variations			53				53
Capitaux propres au 30/06/2015	210 000	-	1 532	-	-	773	212 305

Au 30 Juin 2015 le capital de La Banque Postale Home Loan SFH est composé de 21 000 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les dettes subordonnées.

Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories.

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit.

En K€	30/06/15	31/12/14
Résultat avant impôts	1 173	1 963
+/- Dotations nettes aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles		
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations		
+/- Pertes nettes / gains des activités d'investissement		
+/- Pertes nettes / gains des activités de financement		
+/- Autres mouvements	492	(8 359)
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	492	(8 359)
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(626 650)	(1 207 607)
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	626 839	1 123 244
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	103	316
- Impôts versés	(908)	(200)
= Diminution /augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(641)	(84 247)
TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	1 049	(90 643)
+/- Flux liés aux actifs financiers et participations		(4)
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		
TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	-	(4)
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		90 000
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		
TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	-	90 000
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)	-	
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	1 049	(647)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	1 049	(90 643)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)		(4)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)		90 000
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	(266)	381
Caisse, banques centrales (actif et passif)	7	2
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(273)	379
<i>Comptes et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit -ACTIF</i>	(273)	379
<i>Comptes et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit -PASSIF</i>		
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	783	(266)
Caisse, banques centrales (actif et passif)	14	7
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	769	(273)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	1 049	(647)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES

CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER

1 Création de La Banque Postale Home loan SFH

La Banque Postale Home Loan SFH a été agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel le 18/07/2013 en tant que Société financière afin de pouvoir exercer une activité de Société de Financement de l'Habitat.

Suite à l'entrée en vigueur du Règlement Européen Capital Requirements Regulation (CRR), elle a le statut d'Etablissement de crédit spécialisé à compter du 1^{er} janvier 2014.

Détenue à 100%, La Banque Postale Home Loan SFH est consolidée dans les comptes de La Banque Postale et fait partie du périmètre d'intégration fiscale de La Poste.

2 Faits marquants de la période

Au cours du premier semestre 2015, la SFH a procédé à une émission publique pour un montant de 500 000 000 euros à taux fixe sur 7 ans.

Au total à ce jour, la société a émis pour 2 895 000 000 d'euros dans le cadre de son programme de Covered Bonds, sous format EMTN ou Namens.

Les primes et frais liés aux émissions sont étalés comptablement sur la durée de vie des titres émis.

Le passif privilégié de La Banque Postale Home Loan SFH est sécurisé par la remise en garantie par La Banque Postale d'un pool de prêts à l'habitat, le Cover Pool, pour un montant de 5,3 milliards d'euros à fin Juin 2015.

Les prêts collatéralisés consentis par la Société à La Banque Postale sont adossés en nominal et en maturité aux ressources privilégiées : une marge fixe est appliquée au taux fixe des prêts visant à couvrir les frais fixes de la Société sur la base d'un programme d'émissions de 10Mds€. Les frais rattachés aux émissions sécurisées sont répercutés sur les prêts.

3 Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a aucun événement significatif postérieur à la clôture.

4 Contexte de publication

La Banque Postale Home Loan SFH a décidé de publier un jeu de comptes individuels selon le référentiel IFRS.

La présente publication est une publication volontaire, le référentiel d'établissement des comptes étant, conformément à la législation applicable en France, le référentiel comptable français.

NOTE 1 PRINCIPALES REGLES D’EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES

1.1 CADRE REGLEMENTAIRE

La Banque Postale Home Loan SFH a décidé d’appliquer à compter du 1^{er} Janvier 2014 les normes IAS et IFRS adoptées par la Commission européenne.

Présentation des états financiers

En l’absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, La société a utilisé le format d’états de synthèse proposé par la recommandation n° 2013-04 du 7 novembre 2013 de l’Autorité des Normes Comptables.

Les états financiers sont présentés en milliers d’euro. Ils sont établis sous la responsabilité du Conseil d’administration du 28 juin 2015.

1.2 NORMES ET INTERPRETATIONS APPLICABLES A COMPTER DU 1er JANVIER 2015

Par rapport aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2014, la société a mis en œuvre les normes et interprétations suivantes, d'application obligatoire au sein de l'Union Européenne à compter du 1er janvier 2015 :

Normes ou Interprétations	Date d'adoption par l'UE
IFRIC 21 « Taxes »	13 juin 2014

L'interprétation IFRIC 21 « Taxes » précise les conditions de comptabilisation des prélèvements réalisés par une autorité publique entrant dans le champ d'application d'IAS 37 « Provisions, passifs et passifs éventuels » en fonction de leur fait générateur. Le fait générateur peut être ponctuel, continu et progressif ou naître en fonction de l'atteinte de seuils.

La mise en œuvre de cette interprétation a comme principale conséquence la modification du fait générateur de comptabilisation de certaines taxes : certaines taxes qui étaient réparties sur l'exercice sont comptabilisées en totalité au 1er janvier ou sont enregistrées sur un autre exercice comptable. Au niveau de La Banque Postale Home Loan SFH est concernée la contribution sociale de solidarité des sociétés.

La société a appliqué l'interprétation d'IFRIC 21 pour la première fois au 30 Juin 2015 de manière rétrospective. L'application de l'interprétation d'IFRIC 21 entraîne une augmentation des charges générales d'exploitation au premier semestre et une diminution du même montant des taxes comptabilisées en charges générales d'exploitation sur le second semestre. L'impact résultat au 30/06/2015 pour la société est de -25 K€, Dette sociale -28K€, réserves +53 K€.

La première application d'IFRIC 21 a conduit à la présentation des comptes proforma sur 2014, soit un impact de +13 K€ à la hausse des charges d'exploitation sur le compte de résultat au 30/06/2014, et de -53 K€ de dettes sociales et + 53 K€ de capitaux propres sur le bilan au 31 Décembre 2014.

La réconciliation entre les données publiées et les données retraitées au compte de résultat est la suivante :

(en K€)	Notes	30/06/2014 PUBLIE	30/06/2014 IMPACT IFRIC 21	30/06/2014 RETRAITE
Intérêts et produits assimilés	3.1	21 706		21 706
Intérêts et charges assimilées	3.1	(20 114)		(20 114)
Commissions (produits)				
Commissions (charges)	3.2	(1)		(1)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat				
Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente				
Produits des autres activités	3.3			
Charges des autres activités	3.3	(16)		(16)
PRODUIT NET BANCAIRE		1 575	-	1 575
Charges générales d'exploitation	3.4	(516)	13	(503)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles				
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 059	13	1 072
Coût du risque				
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 059	13	1 072
Gains ou pertes nets sur autres actifs				
RESULTAT AVANT IMPÔT		1 059	13	1 072
Impôts sur les bénéfices	3.5	(357)		(357)
RESULTAT NET		701	13	714

1.3 REGLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

1.3.1 Opérations en devises

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas procédé à des opérations en devise depuis sa création.

1.3.2 Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur nette des frais d'acquisition directement imputables à l'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat).

Les actifs et passifs financiers sont classés dans les catégories ci-dessous :

1.3.2.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif. Ils comprennent les prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle. Ils sont comptabilisés, après leur comptabilisation initiale, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs à la juste valeur initiale du prêt. Il inclut les coûts de transaction et les produits accessoires (frais de dossier, commissions d'engagement dès lors que le tirage est plus probable qu'improbable ou de participation) directement liés à l'émission des prêts, considérés comme faisant partie intégrante du rendement des crédits.

Engagements de financement

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés ne figurent pas au bilan.

1.3.2.2 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par contrepartie du compte de résultat

La Banque Postale Home Loan SFH ne détient pas d'actifs détenus à des fins de transaction, et n'utilise pas l'option de désignation à la juste valeur par résultat.

1.3.2.3 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers à revenu et maturité fixe ou déterminable que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance et qu'elle n'a pas choisi de classer en instruments financiers en juste valeur par résultat ou en instruments financiers disponibles à la vente.

La norme IAS 39 interdit, sauf exceptions limitées, la cession ou le transfert de ces titres avant l'échéance sous peine de faire l'objet d'une sanction interdisant au Groupe la classification de titres au sein de cette catégorie pendant deux périodes annuelles.

Les opérations de couverture du risque de taux d'intérêts sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture telle que définie par la norme IAS 39.

En date d'arrêté, les titres sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

En cas de signe objectif de dépréciation, une dépréciation est constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. Cette dépréciation est enregistrée en contrepartie du coût du risque. En cas d'amélioration ultérieure, la provision excédentaire devenue sans objet est reprise.

1.3.2.4 Actifs financiers disponibles à la vente

La Banque Postale Home Loan SFH ne détient pas d'actifs disponibles à la vente.

1.3.2.5 Date d'enregistrement

Les titres sont inscrits au bilan en date de règlement-livraison. Les prêts et créances sont enregistrés au bilan en date de décaissement.

1.3.2.6 Dettes

Les dettes, qui ne sont pas classées dans les passifs financiers à la juste valeur, sont enregistrées initialement à leur coût, qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des coûts de transaction. En date de clôture, elles sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et enregistrées au bilan en « Dettes envers les établissements de crédit », « Dettes envers la clientèle », en « Dettes représentées par un titre » ou en « Dettes subordonnées » sauf si elles ont fait l'objet d'une couverture en juste valeur.

Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) ou à terme (compte d'épargne à régime spécial).

Dettes représentées par un titre

Les instruments financiers émis sont qualifiés d'instruments de dette si l'émetteur a obligation de remettre des liquidités ou un autre actif financier ou encore d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables. Les dettes représentées par un titre sont constituées pour La Banque Postale Home Loan SFH des émissions réalisées dans le cadre du programme Covered Bonds (obligations de financement de l'habitat), sous format EMTN ou Namens.

Elles sont comptabilisées initialement à leur valeur d'émission puis sont valorisées les arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.3.2.7 Instruments financiers dérivés et instruments de couverture

La Banque Postale Home Loan SFH ne conclue pas d'opérations de dérivés et n'a pas mis en place de relation de couverture.

1.3.2.8 Engagements de garantie

Garanties financières

Selon IAS 39, un contrat répond à la définition d'une garantie financière s'il comporte un principe indemnitaire selon lequel l'émetteur remboursera le bénéficiaire des pertes qu'il aura subies, en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement sur un instrument de dette.

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas conclu de contrat de garantie.

1.3.2.9 Détermination de la juste valeur ou valeur de marché

IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, sa juste valeur est généralement le prix de transaction.

La norme IFRS 13 préconise en premier lieu l'utilisation d'un prix coté sur un marché actif pour déterminer la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier. Un marché est considéré comme actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier (multicontribution), d'un négociateur ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles (volume, fourchette de prix) dans des conditions de concurrence normale. En l'absence de marché actif la juste valeur doit être déterminée par utilisation de techniques de valorisation. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes dans un contexte de concurrence normale. Elles reposent sur les données issues du marché, des justes valeurs d'instruments identiques en substance, de modèles d'actualisation de flux ou de valorisation d'options et font appel à des méthodes de valorisation reconnues. L'objectif d'une technique de valorisation est d'établir quel aurait été le prix de l'instrument dans un marché normal.

Le prix coté dans le cadre d'un actif détenu ou d'un passif à émettre est généralement le prix offert à la vente (bid) et le prix offert à l'achat (ask) lorsqu'il s'agit d'un passif détenu ou d'un actif à acquérir.

La juste valeur des instruments financiers comptabilisés au bilan au coût amorti est présentée en annexe.

1.3.2.10 Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie attachés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque ces droits et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété ont été transférés à un tiers.

Lorsque certains risques et avantages ont été transférés et tant que le contrôle est conservé sur l'actif financier celui-ci est maintenu au bilan dans la mesure de l'implication continue dans l'actif concerné.

Un gain ou une perte de cession est alors enregistré au compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur de la contrepartie reçue.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

1.3.2.11 Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas procédé à des opérations faisant l'objet de compensation au bilan.

1.3.3 Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat.

1.3.4 Produits et charges de commissions

La société comptabilise en résultat les commissions en fonction des services rendus et du mode de comptabilisation des instruments financiers auquel ce service est attaché :

Les commissions rémunérant des services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation.

Les commissions rémunérant des services ponctuels ou rémunérant un acte important sont intégralement enregistrées en résultat lorsque la prestation est réalisée ou l'acte exécuté (commissions sur virements..).

Les commissions considérées comme un complément d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif.

1.3.5 Coût du risque

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas enregistré d'opérations en coût du risque.

1.3.6 Impôts sur le résultat

Impôts exigibles

La banque Postale Home Loan SFH fait partie du groupe d'intégration fiscale de La Poste. Le taux d'imposition est à 33,33%.

1.3.7 Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des gestionnaires et des préparateurs notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers.

Les réalisations futures dépendent de nombreux facteurs : fluctuation des taux d'intérêt et de change, conjoncture économique, modification de la réglementation ou de la législation, de sorte que les résultats définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir une incidence sur les comptes.

L'évaluation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés fait appel à des modèles utilisant des données de marché observables pour la plupart des instruments négociés de gré à gré. La détermination de certains instruments complexes non traités sur un marché actif repose sur des techniques d'évaluation qui dans certains cas intègrent des paramètres jugés non observables.

Une information sur la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût est donnée en annexe.

1.3.8 Information sectorielle

Le métier unique de La Banque Postale Home Loan SFH est le refinancement des crédits à l'habitat de La Banque Postale.

L'activité de la société est réalisée exclusivement à Paris. La société n'a pas d'activité directe dans d'autres pays.

NOTE 2 NOTES RELATIVES AU BILAN

2.1 CAISSE, BANQUES CENTRALES

Caisse, banques centrales

en K€	30/06/15	31/12/14
Caisse Banques centrales	14	7
Caisse, banques centrales	14	7

2.2 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

en K€	30/06/15	31/12/14
Comptes ordinaires débiteurs Comptes et prêts Titres reçus en pension livrée Prêts subordonnés et participatifs Dépréciation	2 977 043	2 345 480
Comptes et prêts sur établissements de crédit	2 977 043	2 345 480
Titres assimilés à des prêts et créances		
Titres assimilés à des prêts et créances	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 977 043	2 345 480

2.3 ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE

en K€	30/06/15	31/12/14
Effets publics et valeurs assimilées	93 086	106 694
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	93 086	106 694

2.4 COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

en K€	30/06/15	31/12/14
Charges constatées d'avance et produits à recevoir	4	
Comptes d'encaissement		
Autres comptes de régularisation		
Comptes de régularisation	4	-
Débiteurs divers	20	4
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Dépréciation		
Actifs divers	20	4
Comptes de régularisation et actifs divers	24	4

2.5 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

en K€	30/06/15	31/12/14
Comptes ordinaires créditeurs		273
Comptes et emprunts		
Titres donnés en pension livrée		
Autres sommes dues		
Dettes envers les établissements de crédit	-	273

2.6 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

en K€	30/06/15	31/12/14
Certificats de dépôts		
Emprunts obligataires	2 857 343	2 239 476
Autres dettes représentées par un titre		
Dettes représentées par un titre	2 857 343	2 239 476

2.7 ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

en K€	30/06/15	31/12/14
Impôts différés actifs		
Autres créances d'impôts		
Actifs d'impôts	-	-
Impôts différés passifs		
Autres dettes d'impôts	66	574
Passifs d'impôts	66	574

2.8 COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

en K€	30/06/15	31/12/2014 RETRAITE	31/12/2014 PUBLIE
Charges à payer & Produits constatés d'avance			
Autres comptes de régularisation			
Comptes de régularisation	-	-	-
Dettes de titres			
Dépôts de garanties reçues			
Créditeurs divers	457	333	386
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres			
Passifs divers	457	333	386
Comptes de régularisation et passifs divers	457	333	386

2.9 ELEMENTS DE BILAN PAR DUREE RESTANT A COURIR

en K€	Moins de 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Indéterm inée	TOTAL
actif						
Caisse, banques centrales	14					14
Actifs financiers détenus à des fins de transactions						-
Actifs financiers à la juste valeur sur option						-
Instruments dérivés de couverture - actif						-
Actifs financiers disponibles à la vente						-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	18 612	28 379	37 152	2 892 902		2 977 043
Prêts et créances sur la clientèle						-
Actif						-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		11 670	47 299	34 117		93 086
Total	18 626	40 049	84 451	2 927 019	-	3 070 143
passif						
Banques centrales						-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction						-
Passifs financiers à la JV sur option						-
Instruments dérivés de couverture - Passif						-
Dettes envers les établissements de crédit						-
Dettes envers la clientèle						-
Dettes représentées par un titre	17 465	11 754		2 828 124		2 857 342
Dettes subordonnées						-
Passif						-
Total	17 465	11 754	-	2 828 124	-	2 857 342

NOTE 3 NOTES RELATIVES AU COMPTE DU RÉSULTAT

3.1 Intérêts, produits et charges assimilés

Intérêts, produits et charges assimilés

en K€	30/06/2015		30/06/2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Intérêts et assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires	25 042		21 044	
Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle				
Intérêts sur opérations de couverture				
Intérêts sur actifs disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance	643		662	
Intérêts sur dettes représentées par un titre		(23 928)		(20 114)
Produits et charges d'intérêts	25 685	(23 928)	21 706	(20 114)

3.2 Commissions

en K€	30/06/2015		30/06/2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires		(3)		(1)
Commissions sur opérations avec la clientèle				
Commissions sur prestations de services financiers				
Commissions sur opérations sur titres		(3)		
Commissions sur prestations assurance				
Commissions sur instruments financiers				
Autres commissions				
Produits et charges de commissions	-	(6)	-	(1)
Commissions nettes	(6)		(1)	

3.3 Produits et charges des autres activités

en K€	30/06/2015		30/06/2014	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits rétrocédés, charges refacturées, transfert de charges Autres produits et charges divers d'exploitation Provisions aux autres charges d'exploitation	9	(26)		(16)
Produits et charges des autres activités	9	(26)	-	(16)

3.4 Charges générales d'exploitation

en K€	30/06/15	30/06/2014 RETRAITE	30/06/2014 PUBLIE
Frais de personnel	-	-	-
Impôts et taxes	(98)	(59)	(72)
Services extérieurs		(84)	(84)
Autres charges	(463)	(361)	(361)
Autres charges générales d'exploitation	(561)	(503)	(516)
Charges générales d'exploitation	(561)	(503)	(516)

3.5 Impôts sur les bénéfices et impôts différés

en K€	30/06/15	30/06/14
Impôts courants	(400)	(357)
Impôts	(400)	(357)

Analyse de la charge d'impôt :

Analyse de la charge d'impôt

en K€	30/06/15		30/06/2014 RETRAITE		30/06/2014 PUBLIE	
Résultat net	773		714		701	
Charge d'impôt	(400)		(357)		(357)	
Résultat comptable avant impôt	1 173	33.33%	1 072	33.33%	1 059	33.33%
Charge d'impôt théorique	(391)		(357)		(353)	
Effets des différences permanentes						
Effets des taux d'imposition						
Effet de l'imposition des dividendes						
Autres effets	(9)					
Charge d'impôt comptabilisée	(400)	34.10%	(357)		(357)	33.77%

NOTE 4 ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

en K€	30/06/15	31/12/14
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
En faveur d'établissement de crédit	50 000	
En faveur de la clientèle		
Total des engagements de financement donnés	50 000	-
Reçus d'établissements de crédit		
Reçus de la clientèle		
Total des engagements de financement reçus	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
En faveur d'établissement de crédit		
En faveur de la clientèle (1)		
Total des engagements de garantie donnés	-	-
Reçus d'établissements de crédit		
Reçus de la clientèle		
Total des engagements de garantie reçus	-	-
ENGAGEMENTS SUR TITRES		
Titres à livrer	49 961	
Total des engagements donnés sur titres	49 961	-
Titres à recevoir		
Total des engagements reçus sur titres	-	-
AUTRES ENGAGEMENTS		
Autres engagements donnés		
Total des autres engagements donnés	-	-
Autres engagements reçus	5 268 784	3 995 551
Total des autres engagements reçus	5 268 784	3 995 551

Les autres engagements reçus correspondent à la somme des capitaux restant dus des crédits intégrés au cover pool au 30/06/2015.

NOTE 5 JUSTE VALEUR D'ÉLEMENTS DU BILAN

en K€	30/06/15		31/12/14	
	Montant au bilan	Juste valeur	Montant au bilan	Juste valeur
<u>ACTIF</u>				
Prêts et créances sur les établissements de crédits	2 977 044	2 992 214	2 345 480	2 620 169
Prêts et créances sur la clientèle				
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	93 086	97 947	106 694	112 551
<u>PASSIF</u>				
Dettes envers les établissements de crédit			273	273
Dettes envers la clientèle				
Dettes représentées par un titre	2 857 344	3 043 021	2 239 476	2 486 322
Dettes subordonnées				

Les titres détenus et les émissions, publiques ou privées sont valorisées au prix. Les prêts collatéralisés sont valorisés sur la base d'une courbe de spread d'émission covered.

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG AUDIT FS I
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015)

Aux Actionnaires
La Banque Postale Home Loan SFH
115 rue de Sèvres
75006 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société La Banque Postale Home Loan SFH, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec les règles et principes comptables français.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 30 juillet 2015

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Agnès Husserr
Associée

KPMG Audit FS I



Isabelle Goalec
Associée



HOME LOAN SFH

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes consolidés semestriels résumés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels 2015 ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 7 août 2015

Stéphane MAGNAN
Directeur Général